Agence de Promotion
de l'Industrie et de l'Innovation

Le Réseau National
Pépinières d'Entreprises

Appel à candidature pour les Enseignants universitaires

Dans le cadre des actions de **formation APIE (Ateliers Pratiques pour l'Initiative Entrepreneuriale)** offertes par les 28 pépinières d'entreprises dans les différentes régions de la Tunisie, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation compte faire appel à des animateurs /coachs ayant le profil **d'enseignants universitaires**, afin d'animer des formations et accompagner des entrepreneurs dans les secteurs de l'Industrie et des services connexes sur les aspects et thèmes suivants :

- **Profil entrepreneurial & techniques de Communication**
- **Business Model CANVAS & Plan d'affaires**
- **Etude de marché**
- **Toute autre thématique liée à l'entrepreneuriat,** telles que : PNL & Entrepreneuriat ; Mind Mapping ; Innovation Entrepreneuriale ; Techniques de vente ; Négociation commerciale ; Gestion RH ; Le réseautage ; Autres.

1/ Tâches et responsabilités des animateurs/coachs :

- Assurer la préparation, la coordination et la mise en œuvre des ateliers de formation.
- Contribuer à la promotion de la formation et au recrutement de participants potentiels.
- Animer et modérer les ateliers de formation auxquels ils seront appelés.
- Rédiger un rapport en fin de promotion, et sur la base duquel sera ordonnée la rémunération s'élevant à 250d/HJ (Le plafond étant déterminé à 2HJ/Mois)

2/ Critères d'éligibilité :

- Enseignant universitaire justifiant d'une expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat (formation et accompagnement des entrepreneurs)
- Expérience démontrée d'au moins 3 ans dans la formation et l'apprentissage, les certifications seraient un atout.
- Disposer d'une autorisation de la part du directeur de l'établissement universitaire duquel le candidat ressort, pour l'animation de la formation APIE et des actions d'accompagnement.

3/ Comment postuler ?

L'enseignant universitaire désirant collaborer avec la pépinière doit prendre contact avec la pépinière installé dans l'espace de la (structure universitaire) pour remettre son dossier.
Le dossier doit comprendre les documents suivants :

- Fiche de candidature (A retirer de la pépinière)
- Une fiche technique des thèmes à animer (A retirer de la pépinière)
- CV & Lettre de motivation
- Copies des Certifications et des attestations
- L'autorisation du directeur de l'établissement universitaire de tutelle au titre de l'année 2018.

Dernier délai de réception des candidatures : 08 décembre 2017